



Plan de protection COVID-19

Feuille d'information pour les membres

Chers membres du CCCM,

La nouvelle saison de curling débute prochainement. En raison de la situation actuelle du Coronavirus, toutes les sociétés sportives ont l'obligation de mettre en place un plan de protection, selon les directives fédérales, cantonales et communales. Il est clair que tout cela va influencer les activités de notre club. Toutes les mesures prises le sont pour votre protection et celle de l'ensemble de la population.

Le plan de protection COVID-19 du Curling-Club Crans-Montana est disponible dès ce jour sur notre site internet.

Le plus important en résumé

- Responsabilité personnelle : qui se sent malade ne vient pas au curling !
- Nous tenons des listes des présences journalières. Les heures d'entrée et de sortie de la halle doivent y être inscrites.
- Les règles d'hygiène et de comportement de l'OFSP « Ainsi nous nous protégeons » doivent être respectées.
- Évitez de rester trop longtemps dans les vestiaires du fait que le nombre de places sont réduites pour respecter les règles de distance. Nous vous recommandons de vous changer chez vous.
- Les surfaces de contact des pierres de curling et des balais de la halle doivent être désinfectés avant et après utilisation.

Protection des données

Les listes de présences doivent être disponibles durant 14 jours à la demande des autorités sanitaires, après quoi elles seront détruites.

Personnes de contact - coronavirus

- Vice-président : Pierre-Alain Beney +41 79 860 97 43 / p.a.beney.56@gmail.com
- Secrétaire : Johnny Glettig +41 79 220 31 18 / johnny@glettig.ch

Nous sommes soucieux de faire tout ce qui est nécessaire pour votre protection. Toutes modifications du plan de protection vous seront communiquées au fur et à mesure.

Nous nous réjouissons de cette prochaine saison de curling, certainement quelque peu différente, mais certainement belle.

Septembre 2020

Le comité du Curling-Club Crans-Montana